

Direction du patrimoine et le Réseau des musées du Nouveau-Brunswick

Ministère du Tourisme, Patrimoine et Culture

Janice Allen-Scott, Andrée Godin, Guy Tremblay
Services aux musées
Novembre 2014



Objectifs de la rencontre

- La Politique culturelle a été élaborée et adoptée il y a 12 ans. Depuis, le secteur culturel du Nouveau-Brunswick a connu une croissance considérable et a beaucoup évolué.
- Faire le point sur notre orientation afin d'évaluer les progrès accomplis par rapport aux objectifs de la première politique – comment la Direction du patrimoine a répondu par rapport aux priorités formulées par les musées communautaires depuis 2002.
- Le 20 juin 2014, la politique culturelle renouvelée du gouvernement provincial, *Un avenir empreint de créativité : Une politique culturelle renouvelée pour le Nouveau-Brunswick* a été rendue publique.
- Indiquer les priorités et les objectifs pour les prochaines années. Comment pouvons-nous améliorer et bâtir sur les succès de la première Politique culturelle?



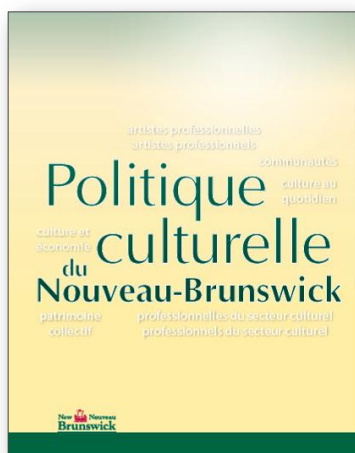
Notre patrimoine collectif

« Le patrimoine ne pourra prendre toute sa dimension que par une prise de conscience collective, une mobilisation générale fondée sur les valeurs du patrimoine. »

Koichiro Matsuura, Directeur général (1999-2009), UNESCO

Le succès de la première Politique culturelle est lié :

- au leadership du gouvernement,
- à la force et de la vitalité des partenariats,
- aux contributions importantes des artistes professionnels,
- des professionnels et professionnelles du secteur culturel,
- des bénévoles,
- au secteur privé,
- aux groupes communautaires.

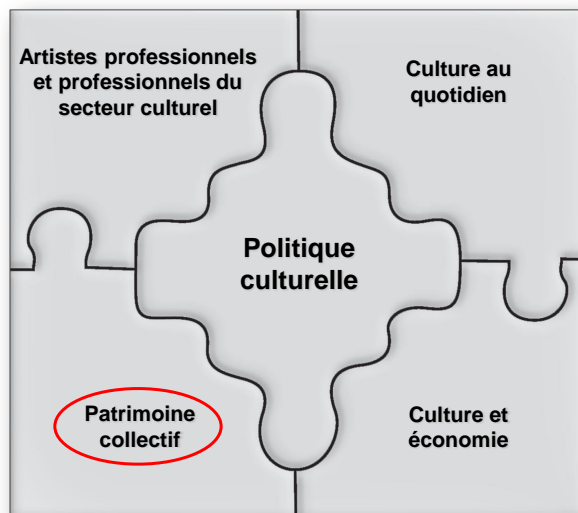


- Faire preuve de leadership et travailler avec les autres paliers de gouvernement, les collectivités, les partenaires culturels et le secteur privé;
- Favoriser l'essor de la culture au Nouveau-Brunswick dans le respect des différentes langues et cultures;
- Investir des ressources pour reconnaître et valoriser notre patrimoine;
- Élargir le public visé par le secteur culturel et améliorer l'accès de sa population aux ressources culturelles.



Politique culturelle du Nouveau-Brunswick

Les objectifs et les stratégies sont regroupés en quatre volets interdépendants



New Brunswick
Nouveau Brunswick

Patrimoine collectif

Objectif 3 : Conserver la culture et les ressources culturelles du Nouveau-Brunswick.

Stratégies pour atteindre cet objectif :

1. Gérer les ressources culturelles qui relèvent directement de la province et faire preuve de leadership dans cette gestion.
2. Faciliter, pour les administrations locales et le secteur du patrimoine, l'application des principes et des pratiques d'une bonne intendance.
3. Réviser la législation et les règlements actuels, de manière à les rendre plus efficaces et à fournir de meilleurs outils pour la conservation du patrimoine.
4. Élaborer et implanter un nouveau modèle de réseau des musées pour la province qui clarifie les rôles et les responsabilités des institutions provinciales et des partenaires communautaires.

New Brunswick
Nouveau Brunswick

Réussites attribuables à la Politique culturelle de 2002

- Le Répertoire des lieux patrimoniaux du Nouveau-Brunswick, en collaboration avec d'autres juridictions
- La création du réseau des musées et des programmes connexes
- La *Politique du livre du Nouveau-Brunswick*
- Divers programmes, dont un partenariat avec Patrimoine canadien pour un programme de tournées
- Les Prix du lieutenant-gouverneur pour l'excellence dans les arts
- La nouvelle *Loi sur la conservation du patrimoine*



Sensibilisation au patrimoine

- Accroître la connaissance de l'histoire du Nouveau-Brunswick et de ses ressources patrimoniales, et sensibiliser le public à cet égard.
- Promouvoir la compréhension de la diversité culturelle.

Semaine du patrimoine

Du 9 au 16 février 2015

- Le but de la Semaine du patrimoine est de fournir des opportunités de célébrer et de partager notre passé à l'échelle locale.
- Afin de souligner le 50^e anniversaire du drapeau national Canadien, ainsi que notre drapeau provincial, le gouvernement du Nouveau-Brunswick a adopté le thème *L'espoir renaît – Spem Reduxit – Hope Restored.*

Fêtes du patrimoine

Le programme des Fêtes du patrimoine au Nouveau-Brunswick fait partie d'un projet d'éducation nationale développé pour rehausser l'intérêt et accroître la sensibilisation à l'histoire canadienne.

Comme par le passé, une Fête régionale du patrimoine se déroulera dans votre district à la fin avril ou au début mai.

- Peut prendre place dans une classe, dans la communauté ou ailleurs, comme dans un musée.



Direction du patrimoine

Programmes de financement en vigueur pour 2014-2015

Services aux musées

Subventions au fonctionnement :

- Aide aux musées communautaires
- Aide aux sociétés d'histoire

Subventions par projet :

- Inventaire des collections muséales
- Renouvellement des expositions et soutien aux activités muséales
- Restauration des œuvres d'art
- Soutien à la formation professionnelle et au développement organisationnel en muséologie
- Rayonnement du réseau muséal par zone (Marketing)
- Initiative spécifique à la coordination des zones

Section des lieux patrimoniaux

- Projet de remise en état du patrimoine architectural (conservation)
- Dégrèvement d'impôt applicable aux biens patrimoniaux
- Amélioration des lieux culturels communautaires



Musée / Société d'histoire

Programme de subvention au fonctionnement

Musée

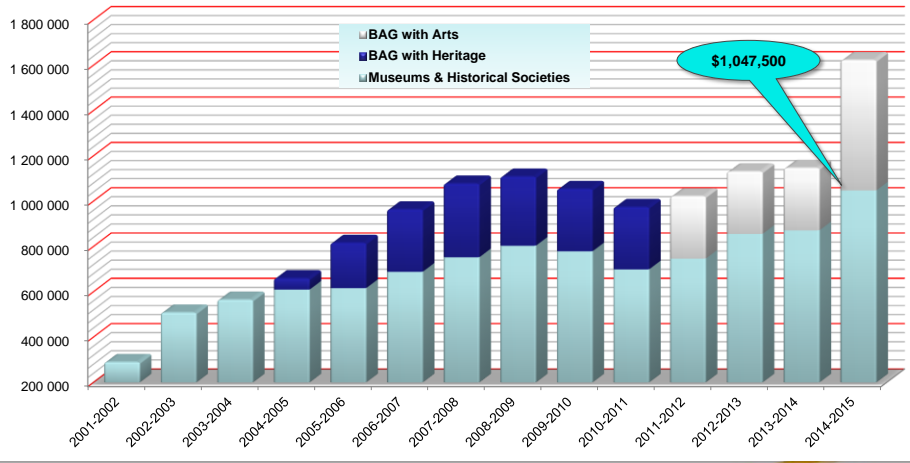
- Supporter une partie des coûts de fonctionnement annuel;
- Encourager la conservation, l'interprétation et la mise en valeur accrues des ressources du patrimoine culturel;
- Aider ces organismes à accroître leurs activités et à offrir plus de services à leurs communauté...

Société d'histoire

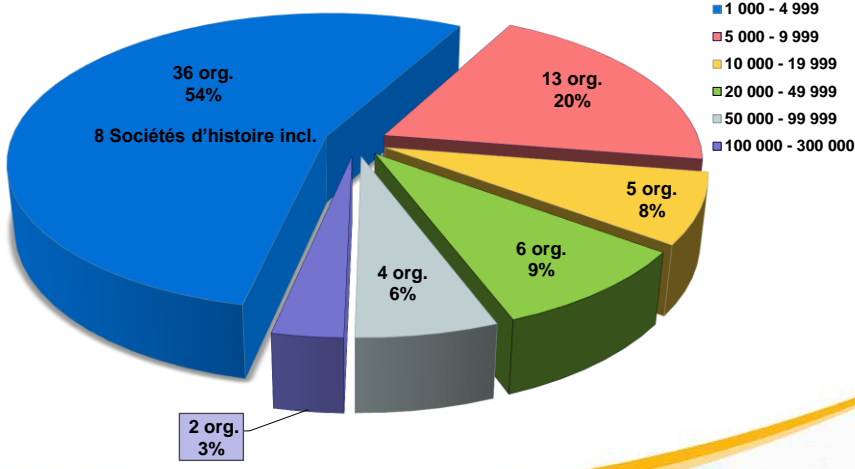
- Supporter une partie des coûts de fonctionnement annuel;
- Encourager la publication et la diffusion de périodiques tels que les bulletins et les revues qui contiennent des études ou des recherches présentant diverses facettes du patrimoine culturel du Nouveau-Brunswick;
- Lancer un nouveau projet à contenu patrimonial et/ou accroître les activités de la société.



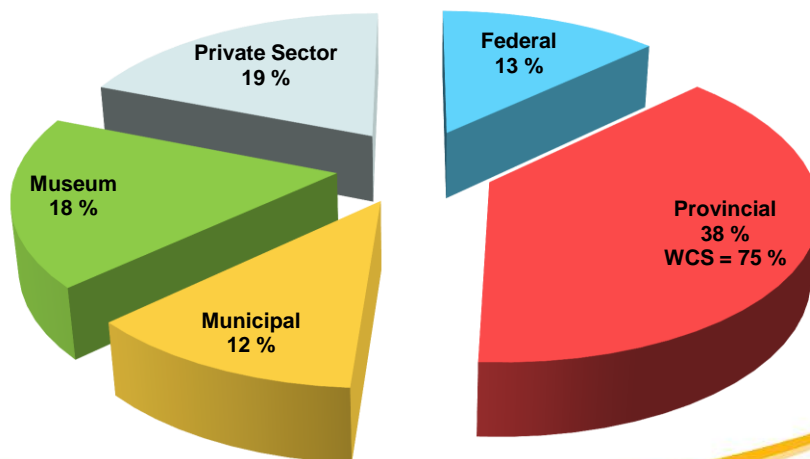
Musée / Société d'histoire Programme de subvention au fonctionnement



Subvention au fonctionnement, 2014-2015 Musées communautaires et Sociétés d'histoire

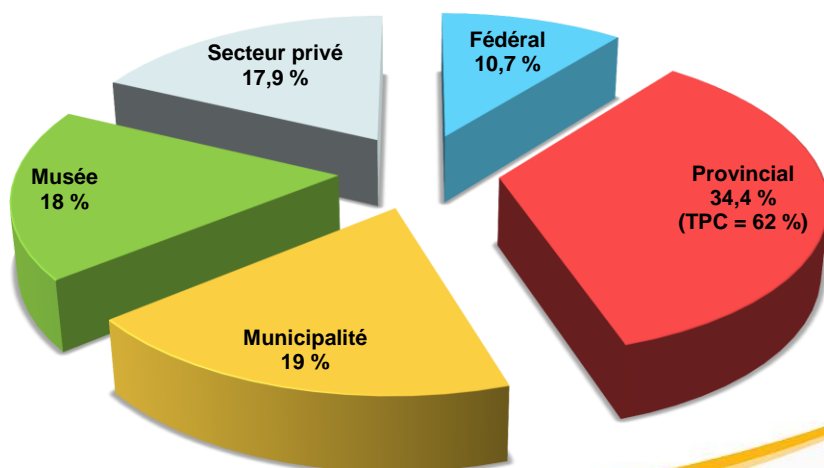


Provenance des fonds pour les musées communautaires, 2009-2010

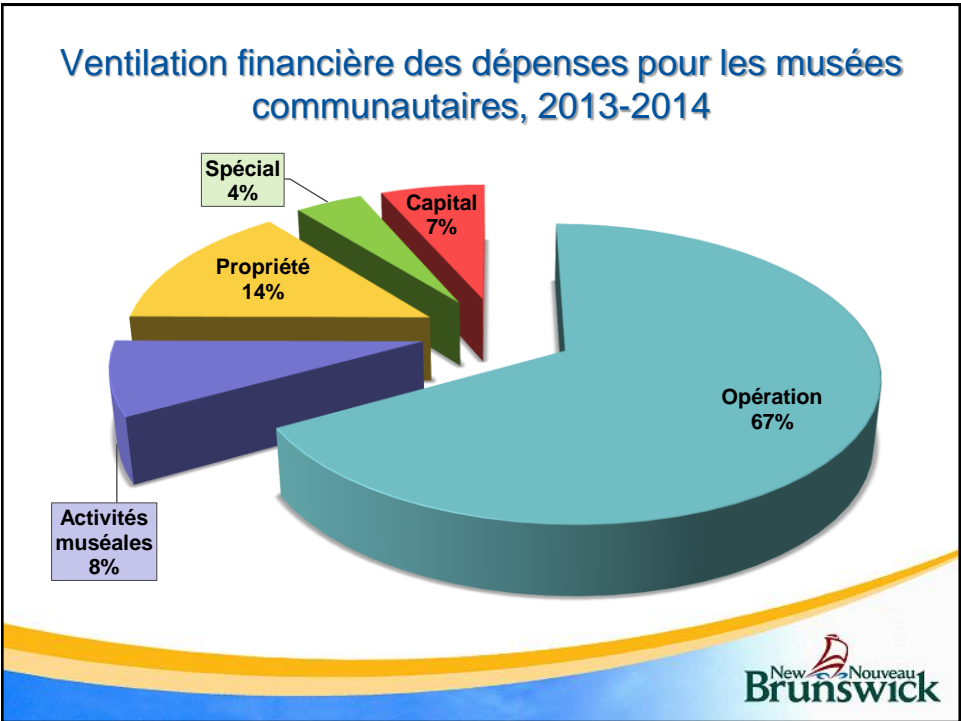
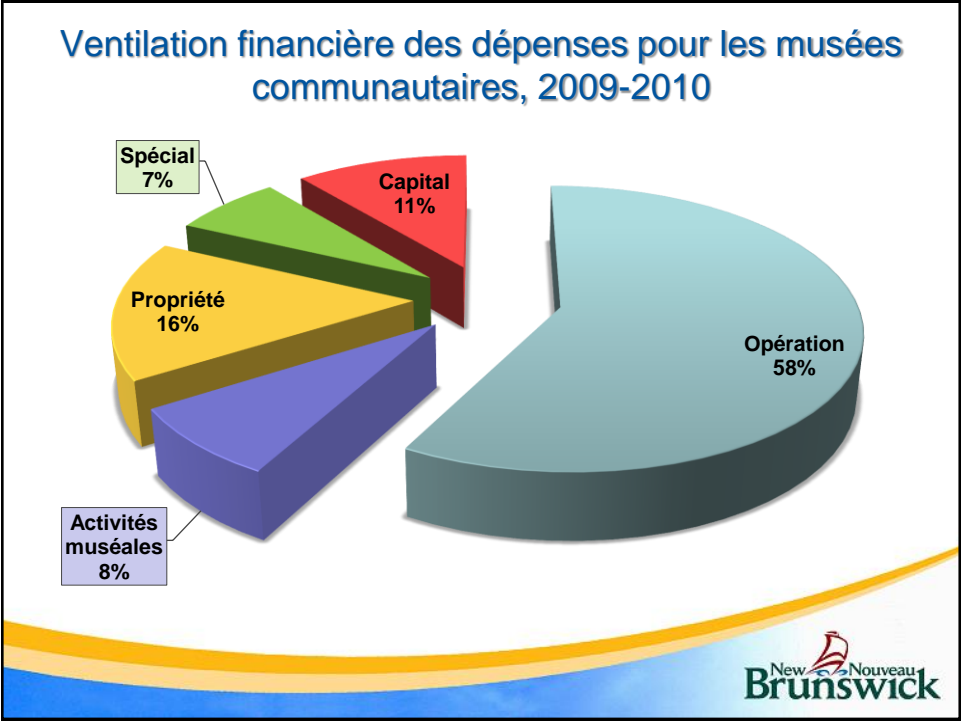


New Brunswick
Nouveau Brunswick

Provenance des fonds pour les musées communautaires en 2013-2014



New Brunswick
Nouveau Brunswick





<http://www.amnb.ca/fr/mission/>



<http://canbarchives.ca/canbfr/746/Services-des-conseillers>

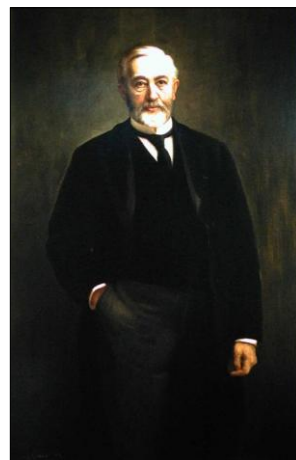
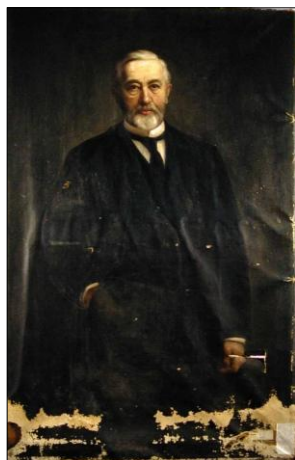


Programme de restauration des œuvres d'art

Il offre aux partenaires éligibles – organismes à but non lucratif – un tarif préférentiel pour la restauration de peintures sur toile et sur bois, de murales, de sculptures polychromes et d'œuvres d'art sur papier.



Adam Karpowicz,
Conservateur provincial des beaux-arts
 Owens Art Gallery's Lab, Mount Allison University

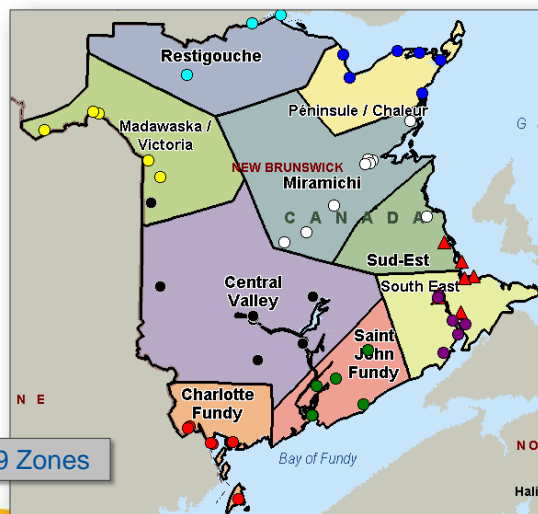


Portrait de Simeon Jones par William Brymer. Huile sur toile, 140 x 89 cm; 1909. Collection Kings Landing, M91.1.1. Photos: A. K.



Le réseau des musées du Nouveau-Brunswick

La Culture de conservation : vers une prise de conscience collective



New Brunswick
Nouveau Brunswick

Le réseau des musées du Nouveau-Brunswick

9 Zones	# d'organisations du patrimoine / Zone
Chaleur et Péninsule acadienne	11
Restigouche	8
Miramichi	12
Madawaska / Victoria	16
Central Valley (York/Sunbury/Queens Division) (Carleton/Victoria/York North Division)	14
South-East Anglophone	12
Sud-Est Francophone	8
Charlotte FundyCulture	13
Saint John Fundy Region	12
Total :	106

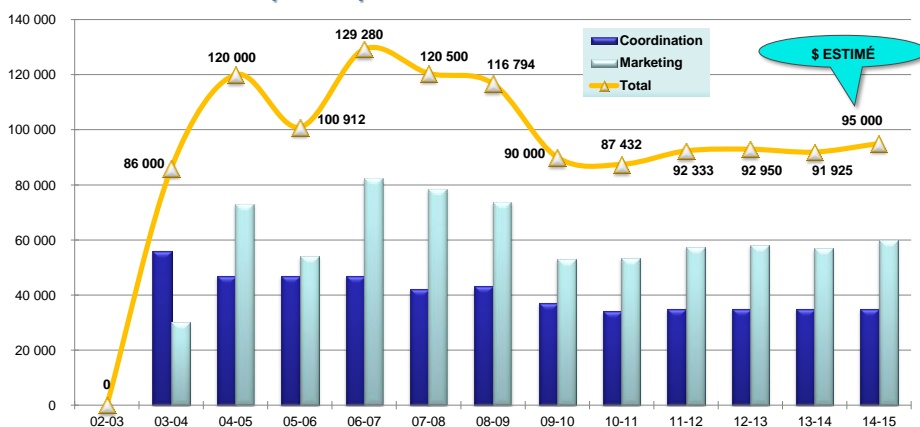
New Brunswick
Nouveau Brunswick

Le réseau des musées du Nouveau-Brunswick

- Promouvoir les musées et les organismes voués au développement culturel qui désirent travailler en partenariat dans chacune des zones, à la mise en œuvre commune d'une activité promouvant le patrimoine;
- Accorder un soutien à la réalisation de projets favorisant la mise en commun des ressources dans une perspective de promotion et de rayonnement du réseau des musées du Nouveau-Brunswick;
- Développer la sensibilisation du patrimoine;
- Supporter des initiatives culturelles innovatrices;
- Accroître le nombre de visiteurs.



Rayonnement du réseau muséal (Marketing) & Initiative spécifique à la coordination des zones



Au cours des 11 dernières années, \$1,128,126 :

- \$458,000 pour l'Initiative spécifique à la coordination des zones
- \$670,126 pour le Rayonnement du réseau muséal par zone (Marketing)

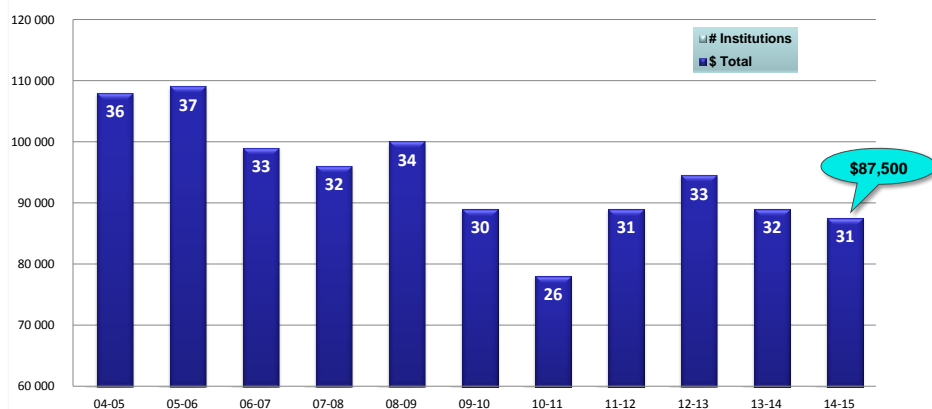


Programme d'inventaire des collections muséales

- Offrir une aide financière (jusqu'à 3 000 \$) pour la réalisation et/ou la mise à niveau d'un inventaire physique ou informatisé des collections dont un musée est propriétaire.
- Aider les musées à développer et à utiliser des outils pour gérer adéquatement leurs collections, et encourager les institutions à adopter et respecter leur « Politique de gestion des collections »;
- Promouvoir l'utilisation d'un vocabulaire normalisé afin d'améliorer le processus conduisant à l'enregistrement des données et à offrir un accès virtuel aux collections des musées du Nouveau-Brunswick.
- Encourager les usagers contributifs au Réseau canadien d'information sur le patrimoine (RCIP) à verser les données de leurs collections à la base de données nationale d'Artefacts Canada. Depuis 2009-2010, un minimum de quinze (15) artefacts, incluant les images, est requis.

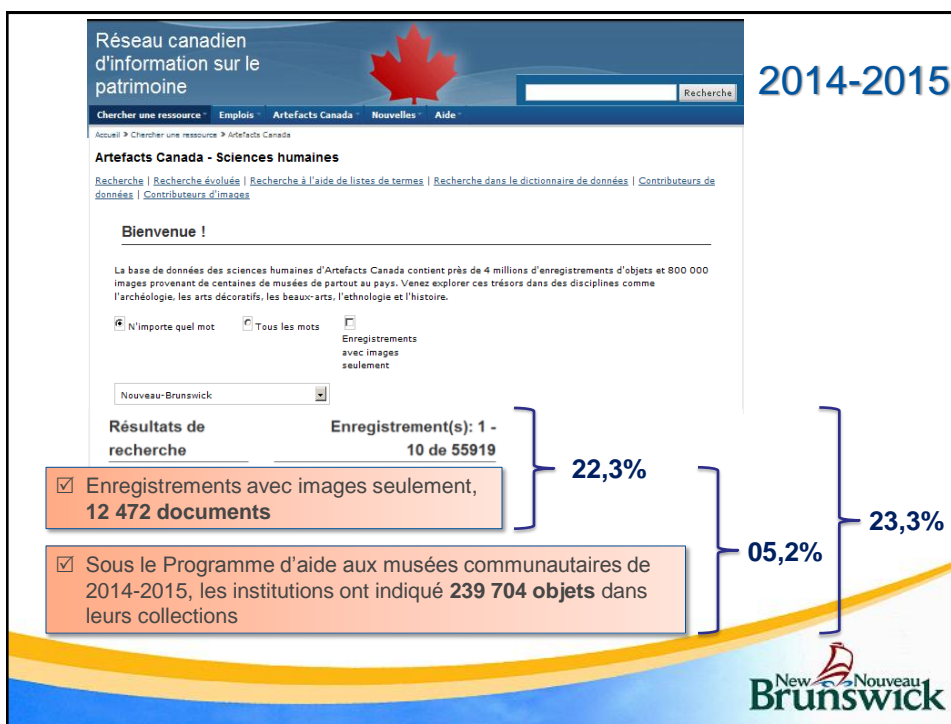
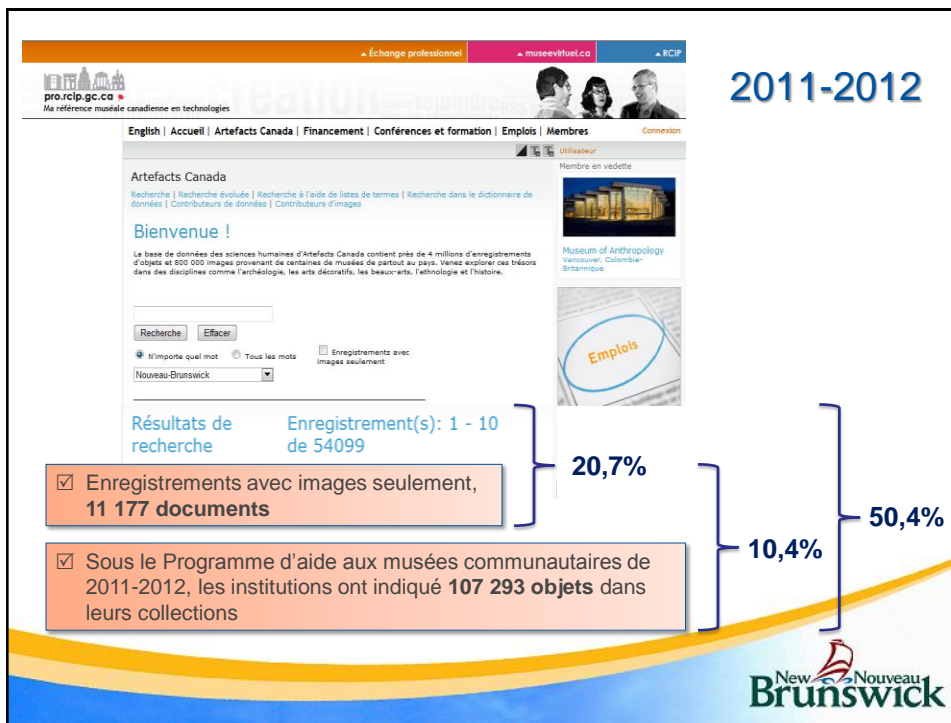


Programme d'inventaire des collections muséales



- \$1,039,000 au cours des 11 dernières années





Statistiques sur l'inventaire des collections muséales



2011-2012	2014-2015	En 3 ans
107 293 artéfacts	239 704 artéfacts	100,23 %

Les musées sont pour l'éternité mais ils font également partie du quotidien...

- Une existence à perpétuité signifie prendre soin des collections (matérielle et immatérielle) pour le futur.

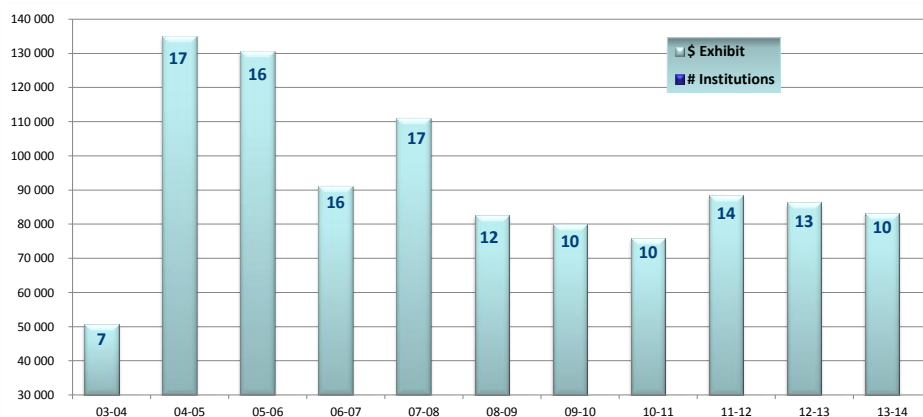


Programme de renouvellement des expositions et de soutien aux activités muséales

- Supporter la création de nouvelles expositions et/ou le renouvellement d'une exposition existante dans un musée ou un organisme patrimonial;
- Encourager la réalisation d'activités muséales complémentaires qui rehaussent les expositions présentées par l'organisme.
- Permettre la restauration des artéfacts non éligibles au Programme provincial de restauration des œuvres d'art.
- Subvention maximale fixée à 10 000 \$ et ne peut excéder 75 % du coût du projet.
- Le programme ne subventionne pas les études préliminaires, la recherche ou l'élaboration de concepts destinés à la réalisation d'une exposition ou d'une activité muséale.



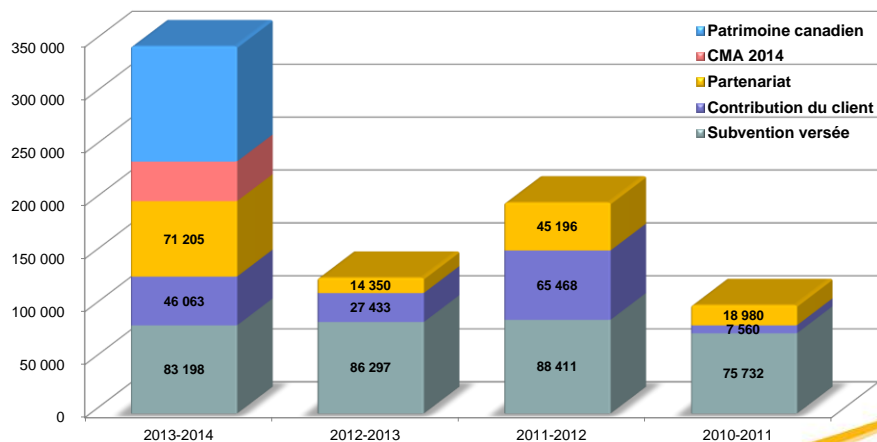
Programme de renouvellement des expositions et de soutien aux activités muséales



- \$1,013,499 au cours des 11 dernières années
- 142 projets
- 57 organisations



Programme de renouvellement des expositions et de soutien aux activités muséales Investissement total suscité par la communauté

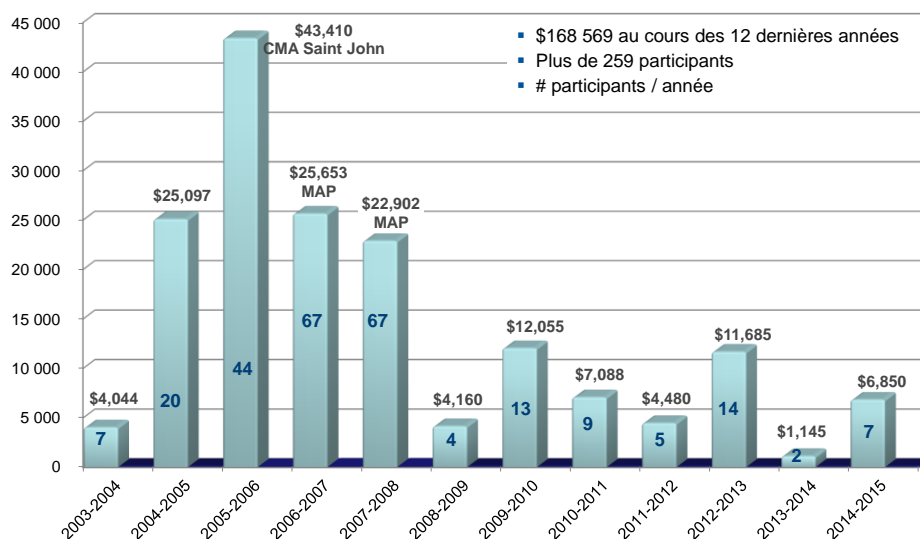


Programme de soutien à la formation professionnelle et au développement organisationnel en muséologie

- Appuyer des projets ponctuels de formation professionnelle et de développement organisationnel qui permettent aux institutions d'offrir une formation professionnelle à leur personnel, aux bénévoles ainsi qu'aux membres de leur conseil;
- Soutenir le développement des organismes œuvrant dans le secteur muséal ou patrimonial.



Programme de soutien à la formation professionnelle et au développement organisationnel en muséologie



Programme d'emploi prioritaire (PEP) & Stage d'emploi étudiant pour demain (SEED)

Ministère de l'Éducation postsecondaire, Formation et Travail

Le ministère de l'Éducation postsecondaire, Formation et Travail fournit à la Direction du patrimoine – Services aux musées – une moyenne de 50 postes d'été pour étudiants (500 semaines) grâce au Programme d'emploi prioritaire (PEP), composante du Programme *Stage d'emploi étudiant pour demain* (SEED).

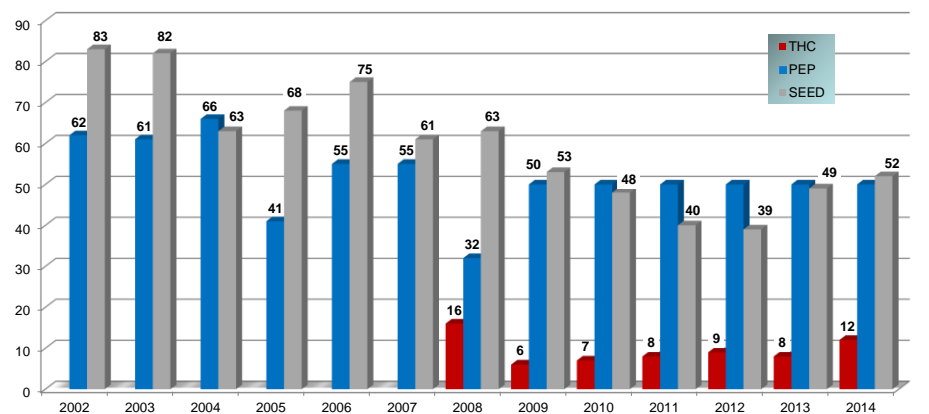
- Permettre aux étudiants d'acquérir une expérience dans leur domaine d'études.

New Brunswick
Nouveau Brunswick

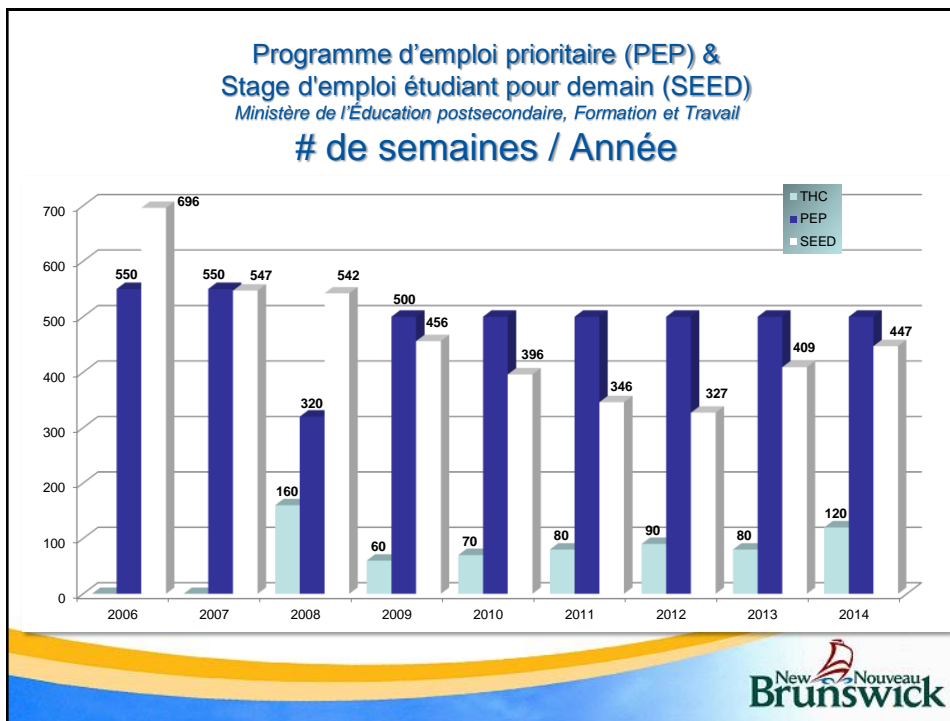
Programme d'emploi prioritaire (PEP) & Stage d'emploi étudiant pour demain (SEED)

Ministère de l'Éducation postsecondaire, Formation et Travail

d'étudiants / Année



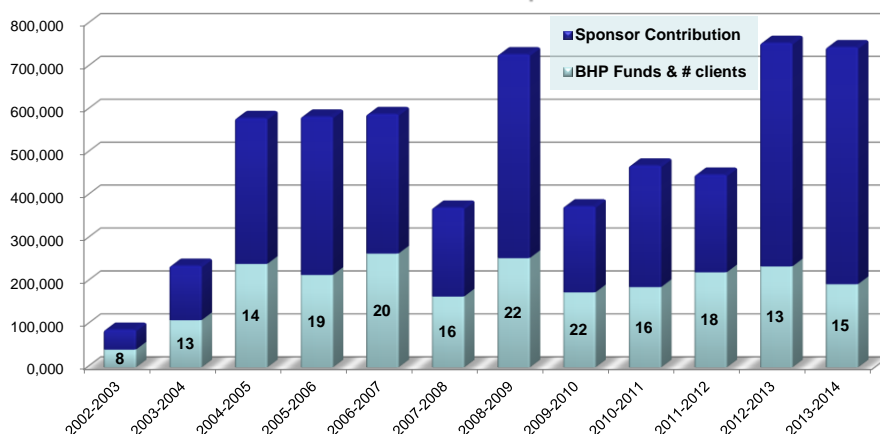
New Brunswick
Nouveau Brunswick



Programme du patrimoine architectural

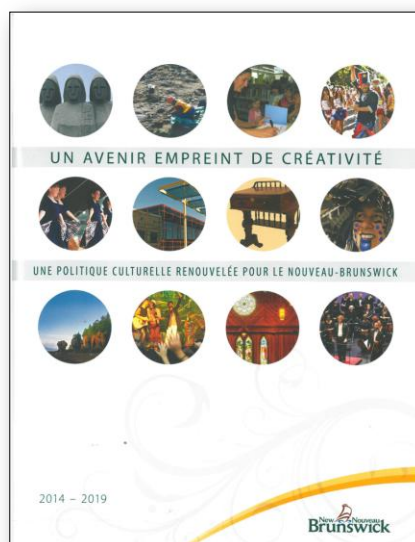
- Appuyer les projets de remise en état du patrimoine architectural, y compris les édifices et les aménagements paysagers du patrimoine.
- Un projet de remise en état du patrimoine architectural est admissible au programme s'il comprend des volets de conservation et vise un édifice et/ou un aménagement appartenant à un organisme sans but lucratif ou loué à un tel organisme au moyen d'un bail à long terme. De plus, le lieu patrimonial doit satisfaire à l'un ou l'autre des critères suivants :
 - Être reconnu dans une des catégories suivantes :
 - Lieu du patrimoine provincial;
 - Secteur de conservation du patrimoine municipal, ou un composante;
 - Lieu historique local;
 - Un édifice ou un aménagement paysager démontrant une valeur patrimoniale considérable pour la communauté.
- Le programme comporte deux volets :
 - Le volet A prévoit une contribution pouvant couvrir jusqu'à 75 % (maximum de 5000 \$ par projet) du coût des services spécialisés de conception, d'ingénierie et/ou de conservation visant les aspects de conservation patrimonial;
 - Le volet B prévoit une contribution pouvant couvrir jusqu'à 50 % (maximum de 30 000 \$ par projet) du capital nécessaire pour les travaux visant la conservation patrimonial.

Programme du patrimoine architectural Investissement total suscité par la communauté



- 199 projets au cours des 12 dernières années (31 mars 2014), environ 18 soumissions par an.
- Subventions de \$1,923,632 qui ont généré \$3,641,339 en investissement de provenances diverses.

New Brunswick
Nouveau Brunswick



New Brunswick
Nouveau Brunswick

Éléments de la Politique culturelle 2014-2019

Quatre orientations :

1. La culture au quotidien
2. Artistes, organismes artistiques et professionnels de la culture
3. Création, conservation et célébration de notre patrimoine
4. La culture et l'économie



OJNB – Sistema
Nation Tobique

Portée de la Politique culturelle renouvelée

- Statut professionnel de l'artiste – Groupe de travail du premier ministre
- Stratégie des industries culturelles
- Accès à la culture dans les collectivités
 - Conservation
 - Commémoration d'événements historiques
- Fierté et sentiment d'appartenance
- Soutien accru à cinq principales institutions culturelles

Intégrer de nouvelles approches dans la culture des organisations

- Étape essentielle, si l'on veut que **le citoyen soit partie prenante de l'avenir qui se construit**, la culture de la conservation, une expérience à vivre.
- Une place de choix doit être réservée à la recherche et à la formation dans le domaine muséal. Les institutions doivent comprendre que dans ce monde en mutation, la qualité des professionnels œuvrant dans ce secteur constitue un avantage concurrentiel important.
- Assurer une articulation réussie entre la culture et l'éducation, en accordant une attention toute particulière aux jeunes, public à privilégier s'il en est un puisqu'il constitue à plus d'un point de vue la relève de demain.

New Brunswick
Nouveau Brunswick



New Brunswick
Nouveau Brunswick